

LES GRANDS CHEFS



**RELAIS &
CHATEAUX**

DOSSIER DE CANDIDATURE
BOURSE LES GRANDS CHEFS RELAIS & CHÂTEAUX

OBJECTIF

Créé par le comité organisateur de l'événement-bénéfice **Les Grands Chefs Relais & Châteaux**, le programme de bourses associé à ce dernier, a comme objectif de soutenir le perfectionnement avancé des diplômé(e)s de l'ITHQ, dans les secteurs des métiers de bouche et de la gestion hôtelière et touristique. Il permet ainsi d'encourager les jeunes professionnel(le)s les plus talentueux(les) et les plus passionné(e)s à viser l'excellence dans ces domaines.

La **Bourse Les Grands Chefs Relais & Châteaux** s'adresse aux diplômé(e)s de l'ITHQ en cuisine, pâtisserie, sommellerie ou service, de même qu'aux gestionnaires en hôtellerie, restauration et tourisme, qui se sont démarqué(e)s grâce à leur réputation d'excellence dans l'exercice de leurs fonctions.

Jusqu'à un maximum de cinq (5) par année, ces bourses permettront aux récipiendaires de parfaire leur technique au sein d'établissements de formation reconnus internationalement, ou encore dans toute autre organisation susceptible de contribuer au développement de leurs compétences, notamment et prioritairement dans des établissements Relais & Châteaux, aux côtés de grands chefs ou de professionnels.

Depuis sa création en 2009, ce prestigieux programme de bourses a permis l'accompagnement de près de 30 professionnel(le)s, qui à leur tour, transformeront le paysage gastronomique et de l'accueil québécois.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Critères d'admissibilité obligatoires :

- Être diplômé(e) d'un programme de l'ITHQ - depuis au maximum cinq années au moment du dépôt du dossier de candidature;
- Avoir complété avec succès un programme de formation en; cuisine, pâtisserie, sommellerie, service, ou en gestion hôtelière, touristique ou de restaurant;
- Posséder au moins une année d'expérience en continu en entreprise, depuis l'obtention de son diplôme;
- Être reconnu pour ses compétences ou ses réalisations exceptionnelles dans l'industrie;
- Posséder un numéro d'assurance sociale canadien valide.

MONTANT DE LA BOURSE

Chaque année, un maximum de cinq bourses d'une valeur de 35 000 \$* chacune, sont remises aux récipiendaires choisi(e)s par un jury de sélection, en vue de couvrir les dépenses d'une année de trois séjours de perfectionnement à l'étranger (3 séjours consécutifs, d'une durée minimale de 3 mois chacun) incluant le transport, l'hébergement et les activités connexes.

** Le nombre de bourses et leur montant respectif peuvent être modifiés selon l'avis des membres du jury.*

MODALITÉS D'ATTRIBUTION

- Les bourses sont remises aux récipiendaires selon un calendrier de versements établi en fonction de leurs besoins;
- En cas d'abandon, de congédiement ou de rapatriement durant l'un des séjours de perfectionnement, la Fondation de l'ITHQ se verra dans l'obligation de suspendre le ou les versements restant de ladite bourse;
- Les récipiendaires s'engagent à prendre les dispositions nécessaires pour satisfaire aux exigences des établissements de formation lors des séjours de perfectionnement qui auront été retenus;
- Les récipiendaires s'engagent à se conformer aux conditions posées par les établissements qui les accueilleront lors de leur séjour;
- La période de perfectionnement ne pourra excéder une année;
- Le contenu du séjour de perfectionnement ne pourra être modifié en cours d'année sans l'autorisation de la Fondation.

En échange du soutien financier de la Fondation, et à leur retour au Québec, les récipiendaires s'engagent :

- Sur invitation de la Direction pédagogique :
 - À faire profiter de leurs connaissances et expériences acquises grâce à la bourse Les Grands Chefs Relais & Châteaux. La diffusion de leur savoir auprès des élèves pourra prendre la forme de conférences, de rencontres ou de toute autre activité jugée profitable pour le développement professionnel de la relève.
- Sur invitation de la Fondation de l'ITHQ :
 - À participer aux séances préparatoires à l'intention des nouveaux boursiers. Cette activité est organisée une fois l'an par la Fondation et vise à mieux préparer les récipiendaires avant leur départ en perfectionnement à l'étranger;
 - À participer activement et de manière bénévole à la soirée Les Grands Chefs Relais & Châteaux, ou toute autre activité de la Fondation;
 - À ajouter la mention *Boursier de la Fondation de l'ITHQ - Bourses Les Grands Chefs Relais & Châteaux* sur leur Curriculum Vitae et promouvoir le programme de bourses chaque fois qu'une occasion se présente.

MARCHE À SUIVRE :

- Remplir le formulaire de demande de bourse ici-bas, et y joindre les documents requis;
- Déposer son dossier de candidature, conformément aux modalités définies dans le présent document, au plus tard le 28 février 2023;
- Participer en personne, à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), à une entrevue de sélection suivant la réception d'un avis de convocation.

DOSSIER DE CANDIDATURE (à remettre en 6 exemplaires)

- Formulaire de demande de bourse.
- Lettre de motivation exposant son intérêt envers la profession (environ 350 mots).
- Lettre démontrant l'intérêt porté au rayonnement d'un art de vivre caractéristique de la philosophie des établissements Relais & Châteaux.
- Présentation d'un projet de perfectionnement au sein de trois établissements de formation reconnus internationalement, ou encore dans toute autre organisation susceptible de contribuer au développement de ses compétences, notamment et prioritairement, dans au moins deux établissements Relais & Châteaux, aux côtés de grands chefs ou de professionnels. Les candidats doivent également spécifier et détailler les raisons qui les ont poussés à choisir chaque établissement de leur projet de perfectionnement.
- Une évaluation des coûts pour chacun des séjours de perfectionnement (budget prévisionnel).
- Photocopie du(des) diplôme(s) obtenu(s) à l'ITHQ.
- Curriculum vitae à jour, faisant mention des stages et des emplois occupés dans l'industrie.
- Lettre(s) de référence, ou d'appui, signée(s) par des professeur(e)s du programme concerné.
- Tout autre document jugé pertinent au dossier de candidature.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE

Je, soussigné(e), _____ soumet ma candidature pour l'octroi de la bourse Les Grands Chefs Relais & Châteaux.

Titre : ☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Neutre

Nom : _____ Prénom: _____

Programme d'études : _____ Année de diplomation : _____

Adresse: _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ ☐ Cellulaire ☐ Résidence

Courriel: _____

Numéro d'assurance sociale : _____

DÉCLARATION DU CANDIDAT

Je déclare avoir lu les conditions de participation au programme de **Bourses Les Grands Chefs Relais & Châteaux**, et j'atteste que les renseignements fournis à l'appui de ma candidature sont complets et exacts.

À cette fin, j'autorise l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) à communiquer à la Fondation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec tout renseignement me concernant, nécessaire à l'étude de cette demande.

Dans l'éventualité où la bourse m'est octroyée, je consens à:

- Respecter toutes les règles régissant l'octroi de la bourse.
- Ce que la Fondation de l'ITHQ publie une photo, une vidéo ou à faire mention de moi à titre de boursier, dans le cadre de ses activités de promotion, et utilise les renseignements contenus dans le présent formulaire dans le cadre de ses obligations légales relatives à l'octroi de la bourse.
- Que toute décision émanant du comité de sélection, du programme de Bourses Les Grands Chefs Relais & Châteaux, est irrévocable et sans appel.

Signé à _____, ce jour _____ du mois de _____ 20 _____

Signature: _____